

 [EDITO du maire :](#)
p 1

 [La vie municipale :](#)
p 2 à 4

 [L'école de Chassors :](#)
p 5

 [Nos associations :](#)
p 6 à 15

 [En bref :](#)
p 16 à 21

 [Informations pratiques :](#)
p 22 à 23

[EDITO du maire](#)

Dans la "Charente libre" du 4 octobre, il est révélé que l'agriculture assure 47 000 emplois en région Poitou-Charentes, malgré une perte de 18 000 actifs en 10 ans. Un exploitant sur 4 est âgé de moins de 40 ans. La taille moyenne des exploitations est passée de 50 à 68 hectares en 10 ans. Nous voyons petit à petit disparaître les exploitations de taille moyenne.

Le cognac est le produit "phare" de la région : richesse économique reconnue où les vendanges jouent un rôle très important, étant la base même de cette richesse. Cette année, début octobre, les vendanges sont déjà terminées depuis plus de 15 jours. Vendanges précoces, fait rarissime ! Il faut entre autre remonter à la fin du XIXème siècle pour retrouver un tel phénomène puisqu'en 1898, les vendanges ont débuté un 28 août !

Les vendanges, un moment important dans nos communes rurales. Certes, les vendanges manuelles ont plus ou moins disparu, on voit moins d'équipes au travail entre les rangs de vigne mais les machines tournent du matin au soir et nos villages vivent autour de cet évènement : la récolte : qualité, quantité ? le degré ? Bonne ou mauvaise année ?

Nous avons la chance de vivre dans des villages ruraux où l'activité agricole est encore intense. L'agriculture est le garant de notre environnement. Sachons tous le préserver. L'automne a fait son apparition avec ses brouillards matinaux, ses couleurs et sa lumière si caractéristique sous notre ciel charentais.

Sachons prendre conscience de la chance que nous avons d'habiter une aussi belle région.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les 26 juillet et 22 septembre, le conseil municipal a débattu sur les points suivants :

➤ **Travaux de la rue de Montjourdain :**

Suite au refus des premiers devis pour le déplacement des coffrets EDF et GDF, une contreproposition est proposée par ERDF pour la somme de 3 759 € et de 900 € pour GRDF. Le conseil accepte ces devis à l'unanimité des présents.

➔ **Passerelle du chemin du Bois Marron :**

Comme vous le relatait votre dernier Echo de Chassors, plusieurs problèmes devaient être éclaircis avant la mise en place de la passerelle :

- ➔ Grdf ne s'oppose pas à l'implantation d'une passerelle
- ➔ L'emplacement de celle-ci nécessitait l'accord des deux propriétaires riverains. Cet accord n'a pas été obtenu.

C'est pourquoi le conseil décide de ne pas donner suite à l'implantation d'une passerelle « au gué » du chemin du Bois Marron.

➔ **Choix des entreprises pour la réfection de chemins communaux :**

La commission « voiries » propose au conseil la réfection des chemins suivants :

- ➔ chemin direction Réparsac
- ➔ chemin route de Nercillac « Le budget »
- ➔ chemin de la chagnaie du buisson
- ➔ chemin communal n° 109
- ➔ chemin de la nougeraie

Plusieurs devis sont proposés :

Lechelle pour un montant de 48 731 € TTC

Scotpa de 48 522 € TTC

Martin de 44 147 € TTC

Le conseil retient à l'unanimité des présents l'entreprise Martin

➔ **PLU :**

La commission d'appel d'offres a retenu le cabinet DOUTREUWE de Saintes pour un montant de 32 529 € TTC.

Mesdames Roulet, Delage Finck, Cornette, Noé, Messieurs Plainfossé, Lafarge et Andrieux se sont proposés pour faire partie de la commission de travail.

La première réunion de travail aura lieu le 5 octobre.

- ➔ Le conseil a pris acte, à la réunion de septembre **du rapport sur l'eau 2010** présenté par Monsieur Jean Luc Plainfossé. Vous trouverez le document dans les pages suivantes de ce journal.

– **Fréquence du ramassage des sacs noirs :**

Comme tous les ans, le conseil doit délibérer sur la fréquence des sacs noirs pour l'année 2012. Après en avoir débattu, le conseil décide à la majorité des présents (10 pour, 2 contre, 1 abstention) de maintenir le deuxième ramassage pendant la période estivale, soit du 15 juin au 15 septembre.

Rappel important : à partir du 15 septembre, le ramassage ne se fait qu'une seule fois, le mardi matin. Veuillez déposer vos poubelles seulement et seulement la veille, pour le confort de tous. **Merci de votre compréhension.**

Madame le maire informe qu'une diffusion sur le compostage va être effectuée en début d'année par la communauté de communes de Jarnac auprès de tous les habitants.

➤ **Choix de l'entreprise pour les travaux du passage surélevé au carrefour de la RD15 et route du Cluzeau :**

Madame le Maire rappelle qu'une première proposition avait été faite auprès du conseil Général pour sécuriser cette entrée du bourg de Luchac. Celle-ci n'avait pas été retenue du fait du « non durable » de ce projet. Une autre proposition a été envoyée au conseil Général avec la création d'un passage surélevé ainsi que la mise en place d'un stop au carrefour de la rue des Dodettes. Deux devis sont proposés :

La Colas pour un montant de 25 156 € TTC

L'entreprise Martin pour un montant de 23 707 € TTC.

L'entreprise Martin est retenue à l'unanimité des présents.

Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général. Les travaux ne pourront démarrer qu'après la réponse de celui-ci.

➤ **Informations sur travaux en cours :**

- **rue de Montjourdain** : les travaux ont démarré. La démolition du local ainsi que le déplacement du container à verres vont permettre un stationnement moins anarchique derrière l'Eglise, avec un espace vert dans le début de la rue Saint Romain.

Le nettoyage d'une partie du mur nord de l'église est également prévu début octobre



➤ **Travaux sur les chemins communaux :**

la réfection des chemins a commencé dans le chemin de la Nougeraie, derrière le cimetière. Pour ne pas gêner les viticulteurs, les travaux ont été retardés du fait de la précocité des vendanges.



– **Salle de la Pointe :**

L'installation de sanitaire dans la salle de la Pointe est en cours.



• **Traverse de Luchac et Guîtres :**

le 14 septembre, une réunion a eu lieu à la mairie avec la participation du Conseil Général portant essentiellement sur la demande d'effacement des réseaux, sachant que le comité d'effacement se réunira le 21 novembre. Le projet a été jugé intéressant. Si notre candidature est retenue, les premiers travaux sur les réseaux (eau, électricité et télécom) pourraient débuter en 2012 et l'aménagement des bourgs en 2013.

◆ **Questions diverses :**

• **Ecole :**

L'effectif global de l'école est de 80 élèves. Il existe des inquiétudes pour le maintien des 4 classes à la rentrée prochaine. Après discussion, il est envisagé une rencontre avec les enseignants et les parents d'élèves pour voir quelle attitude adopter.

- Un élu signale que **le transport scolaire pour le collège Jean Lartaud de Jarnac** est mal conçu : le circuit est dessiné d'une telle manière que les élèves qui partent les premiers le matin (soit une heure avant le début des cours) rentrent les derniers le soir (soit une autre heure de trajet). Ne serait-il pas possible d'invertir le circuit entre le matin et le soir. Madame le Maire va envoyer un courrier au conseil général pour faire part de cette situation.

• **Football loisirs :**

Des fissures sont apparues sur le terrain lors de la sécheresse. Celles-ci pourraient être dangereuses pour les joueurs. Une demande est faite pour faire passer un rouleau sur le terrain. L'association est prête à participer au frais.

• **Stationnements gênants :**

Venelle des Ormeaux à Villeneuve, stationnement sur la place du bus scolaire, épave derrière les Arnauds. Des courriers et signalements vont être effectués à la gendarmerie de Jarnac.

• **Horloges astronomiques :**

il a été constaté des anomalies dans le fonctionnement des horloges de l'éclairage public. Il va être demandé au SDEG que le réglage soit revu.

📁 Des nouvelles de l'école



Le lundi 5 septembre, chacun a repris le chemin de l'école pour retrouver ses camarades, sa maîtresse ou son maître.

Cette année, l'école accueille 77 enfants. Ils sont répartis en 4 classes :

- les 21 PS/MS sont avec Madame Gauvin et Mme Marolleau, l'ATSEM ;
- les 15 GS/CP sont avec M. Hibon ;
- les 21 CE1/CE2 sont avec Madame Dodin et Madame David le jeudi ;
- les 20 CM1/CM2 sont avec M. Fourré.

Trois enfants des TPS nous rejoindront plus tard dans l'année.

Différents projets rempliront l'année 2011/2012. Le premier sera la mise en couleurs du préau : les enfants vont peindre des espaces jeux, des silhouettes... afin d'égayer la cour et de rendre visibles différents lieux. Ceci sera l'occasion d'étudier divers peintres et artistes.

Il y aura aussi des sorties : des visites à la médiathèque de Jarnac, des rencontres sportives avec d'autres classes, la visite d'un château...

Et puis des spectacles et des animations dans l'enceinte de l'école : un spectacle sur la musique, une conférence sur la communication, la fabrication d'abris à insectes et des nichoirs...

Voici en quelques mots ce que l'équipe enseignante a prévu pour ce début d'année. Et ce n'est que le début !

Alors, à toutes les familles qui découvrent l'école, nous souhaitons la bienvenue. A toutes celles qui nous connaissaient déjà, nous sommes heureux de vous retrouver. Et aux nouvelles familles qui s'installent à Chassors, nous avons hâte de vous rencontrer !

La capacité d'accueil de l'école est encore large, vous pouvez contacter Mme Dodin, la directrice, le jeudi, au 05.45.81.29.03.

A bientôt !

 A.P.E de Chassors



Bonjour à tous et bonne rentrée.

Comme prévu, nous avons accueilli les parents le 5 septembre dans la cour de l'école autour d'un café. Puis le samedi suivant nous avons organisé notre premier pique nique où certains parents et tous les enseignants ont répondu présent. L'après midi comme le temps était clément nous avons pu faire un jeu de boules et finir par un barbecue le soir.

Merci à tous pour votre présence et pour votre aide à la préparation.

Le 16 septembre a eu lieu l'assemblée générale avec réélection du bureau.

Résultats :

Président : Mr SABATER Jean – Maurice
Vice-Président : Mme CHORON Emilie
Trésorier : Mr NOMPEIX Jean – Pierre
Vice Trésorière : Mme GOMBEAU Aurèlie
Secrétaire : Mme ARDOUIN Magalie
Vice-Secrétaire : Mme BEQUET Valérie

Cette année une dizaine de membres nous ont rejoint c'est très bien !



Maintenant parlons des prochaines manifestations.

Tout d'abord il y aura la fête d'Halloween sur le village de Villeneuve avec la traditionnelle soupe à la salle verte.

Ensuite du 21 octobre 2011 au 31 octobre 2011 notre vente de Chrysanthèmes dans la cour de l'école.



3^{ème} vente annuelle
du 21 au 31 OCTOBRE
CHRYSANTHEMES

8 €
12 €
10 €

Cour d'ECOLE
CHASSORS

Ne pas jeter sur la voie publique. Dépliant imprimé par nos soins.

L'Association des parents d'Elèves de Chassors vous propose la vente de Chrysanthèmes pour sa 3^{ème} année.

Vendredi 21 De 16H30 A 17H30	Samedi & Dimanche 22 & 23 De 10H A 17H30
Lundi, Mardi, Mercredi 24-25-26 De 15H A 17H30	Jeudi 27 De 8H A 13H De 14H30 A 17H30
Vendredi 28 De 15H A 17H30	Samedi, Dimanche, Lundi 29-30-31 De 10H A 17H30

En espérant vous voir nombreux à cette vente car les bénéfices iront encore une fois pour les enfants de l'école.

A bientôt dans l'écho.

Le Président

Tennis de table Luchac-Chassors



La saison 2011/2012 de tennis de table est commencée et les premières confrontations au niveau départemental et régional ont déjà eu lieu. Cette année le club a engagé 4 équipes dans le championnat :

- une PR (promotion régionale) capitaine Nicolas AMIRAULT qui a gagné son premier match contre CHATEAUBERNARD par 10/8
- Une D2 (deuxième division départementale) capitaine David. ARNAULT qui a aussi gagné son match contre CHATEAUBERNARD par 14/4
- Une D3 (troisième division départementale) capitaine Christophe GUESDON qui a perdu de peu 10/8 face au TTGF ANGOULEME
- Une D4 (quatrième division départementale) capitaine Jérôme HERVE qui a perdu 7/6* face à l'équipe de MOUTHIERS, *Il manquait un joueur à notre équipe ; problème de licence qui sera réglé pour le prochain match. Nous leurs souhaitons à tous une bonne saison sportive.

Le club est heureux de retrouver des jeunes, Sébastien HAUF et Julien BARDOUX, qui nous avaient quitté pour continuer leurs études et qui sont revenus diplômé en poche se réinscrire au club.

Malheureusement nous avons perdu deux de nos meilleurs joueurs Pierre-Éric LAFARGE et Emeric BOURINET qui ont rejoint le club de CHATEAUBERNARD .Ils jouent maintenant en R3 (troisième division régionale) les rencontres se déroulent le samedi ce qui correspond mieux à leurs horaires de travail et à leur disponibilité. Nous leurs souhaitons bonne chance dans ce nouveau club.

Nous rappelons les horaires pour les entrainements: le mardi et le vendredi de 20h30 à 22h30 loisir et compétition et les samedis de 10h30 à 12h00 pour les jeunes à partir de huit ans. Stéphane BATY entraîneur régulier sera bientôt secondé par un nouveau venu.

Prix des licences pour la saison 2011/2012

Adulte compétition 68 euros ; jeunes compétition 60 euros ; loisirs 40 euros.

Le club de tennis de table est prêt à vous accueillir, jeunes et moins jeunes, alors à vos raquettes et à bientôt .



Entrainement du samedi matin

Tennis Club de Chassors



Bonjour à tous !

L'école de tennis a officiellement repris depuis début septembre mais malheureusement le temps n'a pas été avec nous. Espérons que ce n'est que passager ! Cette année encore pratiquement tous les enfants de l'an dernier ont répondu présent le samedi matin. Si d'autres sont tentés, qu'ils n'hésitent pas, ils seront les bienvenus, ne serait-ce que pour essayer. Les tarifs n'ont pas changé, ils sont de 16 euros pour l'ensemble des cours et 8 euros pour l'adhésion au club.

Du côté des adultes, les inscriptions sont également ouvertes depuis septembre. Les tarifs restent identiques, à savoir 16 € pour les adultes, 8 € pour les moins de 18 ans et 40 € pour une famille (parents + enfants). Quant à ceux qui ne souhaitent pas se réinscrire mais qui ont toujours une clef du cours, merci de nous la faire passer, elles sont indispensables pour les nouveaux arrivants. Enfin, pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, n'hésitez pas à contacter Vincent RICHE au 06.62.79.95.91.

Important : la date de l'assemblée générale est fixée au 09 décembre 2011 à la salle de l'ancienne mairie à 20h. Merci de prévenir de votre présence afin d'organiser la soirée. Cette année il est important que chacun se sente concerné et soit présent car il y aura des informations importantes et notamment ma décision de ne pas me représenter à la présidence pour l'année prochaine.

Bonne rentrée à tous et profitez de cet automne si clément pour prendre plaisir à jouer ensemble.

Foot Loisir Chassors

Comme chaque année, nous avons tenu notre assemblée générale le vendredi 03 Septembre, en présence de nombreux adhérents.

La saison 2011-2012 a vu le renouvellement du Conseil d'Administration avec le nouveau président Mr Chaput Daniel qui prend les commandes de l'association, Mr Bardan Pascal prenant du recul avec la vice-présidence du club.

Les adhérents ont voté le nouveau Conseil d'Administration comme suit :

Président : Chaput Daniel	Trésorier : Frasilho Almerindo
Vice-président : Bardan Pascal	Trésorier adjoint : Carne Alistair
Secrétaire : Coolen Cédric	Secrétaire adjoint : Cailloux Xavier



Cette nouvelle saison s'annonce de bon augure, avec de nouvelles recrues qui permettent l'augmentation des participants et la pérennisation de l'association. Nous recherchons encore d'autres joueurs qui voudront jouer avec nous les vendredis soir, pour cela contacter Mr Chaput au 06-98-39-18-24

Le Conseil d'Administration a également voté pour l'amélioration du terrain en égalisant les défauts de celui-ci pour une meilleure sécurité. Les contours du terrain seront retracés pour une bonne

visibilité. D'autres points ne sont pas encore établis comme la plantation d'arbres qui permettront d'avoir un peu d'ombre, lors des fortes chaleurs.

Le calendrier s'est vu élargi avec une nouvelle équipe (Barbezieux), cette 1ère phase de match aller sera composée de 13 équipes, jusqu'à la trêve, puis les matchs retours commenceront début Mars.

L'association a également prévu différentes manifestations avec une soirée COUNTRY le 18 Février 2012. Nous organisons pour la 5ème année consécutive la soirée de la ST SYLVESTRE. Des prospectus vous seront distribués, pensez à vous inscrire car les places sont limitées. Il y aura d'autres manifestations tout au long de l'année.

Echanges et plantes



ECHANGES & PLANTES



La prochaine **bourse d'échange de plantes** se tiendra le **samedi 5 novembre** à **14h30** dans la **Salle des Six Chemins**.

Au plaisir de vous y retrouver.

Club pétanque Chassors

Le club tiendra son assemblée générale le jeudi 20 octobre à 20h30 salle de l'ancienne mairie.

Pour ceux désirant rejoindre le club :

Tarif licence 2012 :

Sénior :	22 €
Vétéran :	22 €
Couple :	40 €
Jeune (- de 18 ans) :	gratuit

Inscription à tous les championnats offerts.

Remboursement mutation : 10 € par joueur.

Janvier : galette des rois

Décembre : bilan d'année avec remise d'1 € par point fédération acquis en concours.

1^{ER} Mai : brin d'aillet à 10 h suivie d'un repas

Contact :

Mme Bordier Catherine : 06 60 14 99 38 ou Mr Motard Frédéric : 05 45 35 30 20

Association « Les Amis »

Cette année a été riche en nouveautés.

Tout d'abord, nous avons participé au marché de nuit de Julienne où nous avons eu le plaisir de faire découvrir nos créations. Ce fût un succès.

Puis, pour la première fois, nous avons été invitées à participer à l'été actif. Cette expérience a été très enrichissante aussi bien pour les membres de l'association que pour la cinquantaine d'enfants que nous avons reçus. Ils ont eu le plaisir de fabriquer, à partir de matières recyclées, des ronds de serviettes, pots à crayons, moulins à vent, boîtes à bijoux, photophores et bien d'autres objets qu'ils ont pu ramener chez eux avec une grande fierté. Enrichies de cette expérience, nous renouvellerons notre participation l'année prochaine.

Dés les vacances de Toussaint, des ateliers pour enfants seront mis en place. Ces ateliers auront lieu les mercredis 26 octobre, 21 décembre, 29 février, 7 mars, 25 avril, 3 mai, de 14h à 17h, à la salle des Six Chemins Guîtres. La cotisation annuelle (pour les 6 ateliers) est de 15 euros. Pour clôturer les séances nous aurons le plaisir d'offrir le goûter.

Tout au long de l'année, nous nous sommes retrouvées le vendredi soir de 20h à 22h dans une bonne ambiance afin de partager nos techniques créatives. Nos ateliers sont ouverts à tous à partir de 16 ans. La cotisation annuelle est de 20 euros.

Nous vous attendons nombreux à notre journée portes ouvertes le dimanche 20 novembre de 10h à 18h, à la salle des six chemins.

Journée Portes Ouvertes

Organisées par l'Association « Les Amis »

CHASSORS

*Dimanche 20 Novembre
de 10h à 18h*

Salle des Six Chemins Guîtres

*Venez découvrir nos diverses créations :
Cadeaux, Décoration, Chocolats, Friandises,
Objets de Noël...*

Vin chaud, Café et Chocolat chaud vous seront offerts.

☐ Amicale des chasseurs et propriétaires non chasseurs de Chassors



Bientôt...

Battues renards :

Dates de battues à définir, mais toujours très peu de sociétaires participants.

Manifestations :

Les dates et les manifestations à venir ne sont pas encore arrêtées.

Liens :

<http://chasseursdechassors.monsite-orange.fr/>



Assemblée générale

Notre assemblée générale a eu lieu le 19 Août.

Seuls 5 sociétaires (hors bureau) y ont assisté (...)

L'ouverture générale a eu lieu le dimanche 11 septembre.

Comme les années précédentes, la chasse à la caille et à la tourterelle était possible deux semaines avant l'ouverture générale.

Le règlement pour l'année en cours a été présenté.

Début de saison :

Cette saison débute sous des températures d'été, avec des conditions de chasse assez difficile. Les parcelles de culture non récoltées ont permis aux faisans et perdrix de rester sous couvert.

Lâchers de gibier

3 lâchers de perdreaux et de faisans seront faits cette année après l'ouverture générale. La suppression d'un lâcher de faisans résulte d'un nombre toujours décroissant de chasseurs.

Battues aux chevreuils

Dates : le 12 novembre 2011, le 17 décembre 2011, le 28 janvier 2012 et le 12 février 2012.

Rendez-vous à 7h45 au terrain de la Pointe, corne et gilet obligatoire.



→ Inscription sur les listes électorales :

Attention, comme vous le savez, l'année 2012 sera riche en élections nationales. Si vous désirez voter en 2012, il est impératif et obligatoire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune **avant le 31 décembre 2011**. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec un justificatif de domicile et une carte d'identité et remplir le formulaire d'inscription. Cette démarche concerne les plus de 18 ans et pas encore inscrites sur la liste électorale.

→ Ramassage des poubelles (sacs noirs) :

Rappel : à partir du 15 septembre 2011, le ramassage n'a lieu qu'une seule fois par semaine, le mardi matin. **Vous êtes priés de sortir vos poubelles la veille du ramassage.**

Pour ceux qui utilisent les containers des Arnauds et de Puybernard, il est interdit de déposer vos poubelles tout au long de la semaine. Celles-ci doivent être déposées la veille comme pour tous les habitants de la commune. Il en est de même pour les sacs jaunes.

Merci de votre compréhension

→ Stationnements gênants :

Rappel du code de la route : selon les articles R417-9, R417-10, R417-11, tout stationnement gênant, abusif ou dangereux est passible d'une contravention de quatrième classe. **Est considéré comme stationnement gênant :**

- sur les trottoirs ou accotements réservés à la circulation des piétons
- sur les emplacements réservés à l'arrêt des véhicules de transport public de voyageurs
- lorsque la largeur de la voie ne permet plus à un autre véhicule de circuler

→ Aboiements de chiens :

Les bruits de voisinage portent non seulement atteinte à la qualité de la vie et à la tranquillité, mais aussi à la santé. En tant que tels, les aboiements de chiens relèvent du code de la santé publique. L'article R1337-7 précise que le fait d'être à l'origine d'un tel délit est passible d'une peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe.

L'article 1385 du code civil dispose que toute personne est responsable des dégâts ou nuisances commis par son chien, soit que l'animal soit sous sa garde, soit qu'il soit égaré ou échappé.

– Rapport sur l'eau 2010 :

Le syndicat de Foussignac regroupe 12 communes (6.444 habitants) des environs de Jarnac à l'exclusion de Jarnac.

Le service est exploité par VEOLIA en vertu d'un contrat de 12 ans renouvelé en 2007.

L'eau est prélevée à TRIAC LAUTRAIT.

Le nombre d'abonnés augmente de 1% (3 143 abonnés dont 481 à Chassors).

Le volume total vendu aux abonnés (302.000 m³) est stable.

La consommation moyenne par abonné a été de 96 m³ en baisse de 1%.

Les volumes exportés vers les syndicats voisins d'AUGE CHARENTE et du COGNACAIS restent importants (146 .000 m³).

PRIX.

<u>Hors assainissement</u>	<u>1^{er} janvier 2010</u>	<u>1^{er} janvier 2011</u>	<u>Variation</u>
Pour 120 m3	273,70	288,94	5,6%
Le m3	2,28	2,41	

L'augmentation est due principalement à la redevance de pollution domestique (+ 52%).

Assainissement compris (fixe 92€ + 0,664€/m3 en 2011) le prix du m3 est de 3.84€ (pour 120m3/an).

➤ **RENDEMENT DU RESEAU.**

<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>
81.1%	76.9%	79,6%

La dégradation constatée en 2009 est en voie de résorption.

On considère comme « bon » en milieu rural un taux entre 70 et 80%.

Indice de perte linéaire :

<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	
1.4	2.4	2,1	m3/km/jour

Moyenne nationale 5.2 (en 2009).

Renouvellement du réseau : 0,5% soit pour un renouvellement total: 200 ans (*moyenne nationale, en 2009: 0.6% soit 166 ans*)

Longueur du réseau : 154 kms.

➤ **INVESTISSEMENTS.**

➔ En 2010 les travaux de renouvellement, d'amélioration et de gros entretien du réseau se sont élevés à 158.000€.

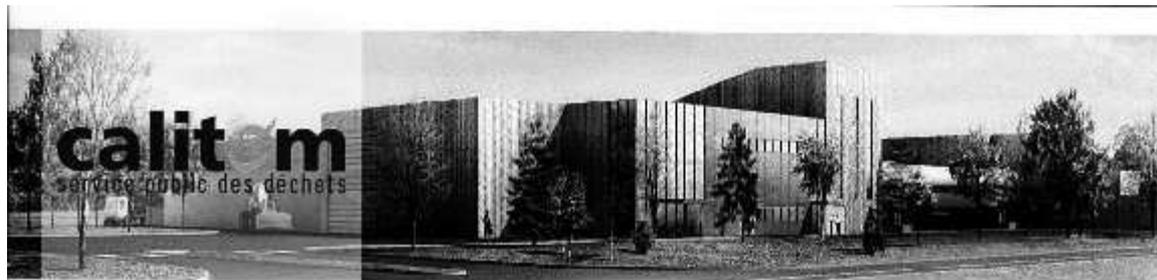
➔ Le principal projet à l'étude est le renouvellement de la conduite entre Vaux-Rouillac et Foussignac (3,8 km) pour 550.000€.

QUALITE.

L'eau subit un traitement de désinfection au chlore, de dénitratisation et d'élimination des pesticides.

Tous les critères de qualité analysés (bactériologique, chlore, fluor, nitrates, pesticides, métaux, turbidité) sont conformes.

Les passages en italique sont des commentaires du rédacteur (JL Plainfossé) et ne sont pas directement extraits du Rapport sur l'eau.



Le Grand Projet

de Ste-Sévère

Calitom lance la réalisation du Grand Projet de Ste-Sévère. Inscrit dans une démarche environnementale, ce projet va réaménager le site et doter l'ouest du département d'une nouvelle technologie de traitement des ordures ménagères.

le volume de déchets à enfouir réduit
les métaux encore présents dans les sucs noirs valorisés
les déchets fermentescibles extraits, compostés
les nuisances issues des déchets limitées au maximum



Le calendrier des travaux

L'usine de pré-traitement mécano-biologique

- juillet 2011 : terrassement et création des plateformes
- août 2011/ mai 2012 : chantier du bâtiment avec l'arrivée du tube de fermentation du procédé en décembre 2011
- avril 2012 : mise en service de l'usine (réalogue jusqu'en fin d'année)

Le bâtiment administratif et le garage à bennois

- sept/oct 2011 : travaux de gros oeuvre (fondations, maçonnerie...)
- nov 2011/janvier 2012 : pose des charpentes
- janvier/sept 2012 : travaux de second oeuvre (électricité, plomberie...)
- sept 2012 : mise en service

Les caïiers de stockage des déchets résiduels

- juillet/sept 2011 : terrassement des alvéoles d'accueil des déchets
- sept/nov 2011 : réalisation de l'étanchéité
- décembre 2011 : installation des drains de captage des jus
- février 2012 : réception des travaux
- 2ème semestre 2012 : mise en service

Les voiries, bassins et aménagements paysagers

- mai/sept 2011 : aménagement de l'entrée et début des travaux des quais de transfert
- sept/déc 2011 : création des bassins d'eaux pluviales et d'assainissement
- janvier/juin 2012 : réalisation des finitions
- nov/déc 2012 : aménagement paysager

Investissement global : 24 millions d'euros

L'unité de pré-traitement

Tri mécanique

- extraction des gros éléments à mailles de 30 mm
- extraction des objets ferreux
- extraction des éléments lourds

Affinage

- extraction des derniers éléments indésirables (petits plastiques) par un crible à mailles de 10 mm
- affinage secondaire par une table à vibration pour les éléments lourds (verres, céramique, plastiques durs...) et par une soufflerie (cyclone) pour extraire la poussière et les plastiques légers

Stockage

- le compost est stocké sur une plateforme extérieure

Maturation

- les déchets, transformés en compost, terminent leur décomposition à l'air libre, à l'intérieur du bâtiment
- temps de séjour du compost : 6 semaines

Réception des déchets

- entrée de 27 500 tonnes de déchets par an
- premier tri des déchets encombrants



ent mécano-biologique

(plastiques...) par un crible

par deux tapis aimantés
(piles, verres, céramiques...)

BILAN GLOBAL DU PRÉ-TRAITEMENT

- Ordures ménagères entrantes : 27 500 t/an
- Production de compost : 5 600 t/an
- Déchets secs à enfouir (refus) : 12 500 t/an
- Métaux récupérés : 500 t/an
- Eau consommée et recyclée : 8 500 m³/an

**Zone de
maturation
du compost**

Tunnels de fermentation

- fermentation biologique des déchets organiques
- stockage des déchets dans des tunnels hermétiques en béton
- temps de séjour des déchets : 3 semaines
- montée en température : de 60 à 70°

Biofiltre

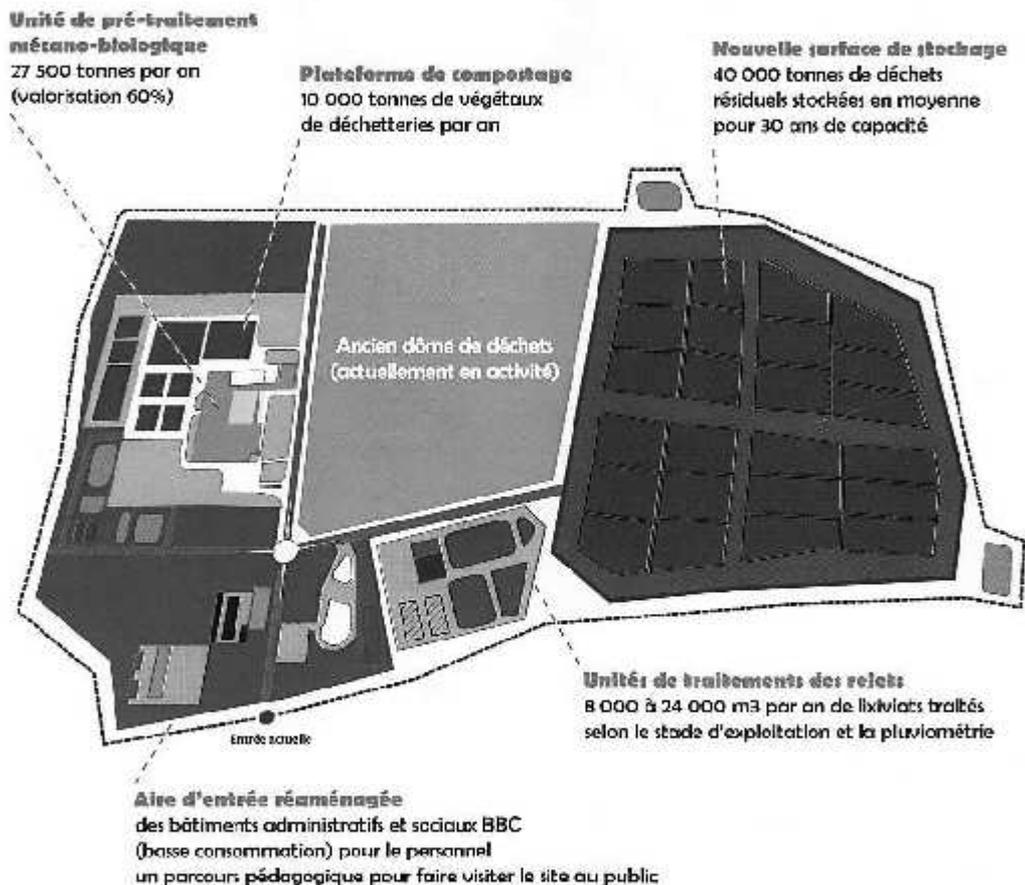
- traitement de l'air de l'usine pour supprimer les particules odorantes
- débit : 122 000 m³/heure
- rejet de l'air par une cheminée à 15 m de hauteur

Pré-fermentation en bioréacteur rotatif stabilisateur (BRS)

- première dégradation naturelle
- tube acier rotatif de 42 m de long
- temps de séjour des déchets : 4 jours

Aménagement du site pour 30 ans

La réalisation du Grand Projet de Ste-Sévère va entraîner la **reconfiguration** intégrale du site actuel. A terme, l'activité du site emploiera une trentaine de personnes.



Plus d'informations

Vous souhaitez suivre l'actualité du Grand Projet ? Faites-nous part de vos nom et adresse électronique au 0 800 500 429 ou contact@calltom.com pour recevoir la lettre électronique diffusée chaque mois. Vous pouvez également vous tenir informé de l'avancée du chantier sur notre site internet www.calltom.com (rubrique : savoir/Le Grand Projet).

 Calendrier des animations

N O V E M B R E	<p> <u>Les amis</u> : journée portes ouvertes le 20 Novembre de 10h à 18h.</p> <p> <u>Echange de plantes</u> : la prochaine bourse d'échange de plantes se tiendra le samedi 5 novembre à 14h30 dans la Salle des Six Chemins.</p> <p> <u>La mairie</u> : Cérémonie du 11 novembre à 11 heures 45 avec la participation des enfants.</p> <p> <u>Chassors-Spicheren</u> : Le 19 novembre soirée Beaujolais.</p>
D E C E M B R E	<p> <u>La mairie</u> Le 11 décembre : repas du troisième âge.</p> <p> <u>Les amis</u> Le 21 décembre : atelier Enfants à la salle des 6 chemins de 14h à 17h</p> <p> <u>Foot Loisir Chassors</u> : Soirée de la ST SYLVESTRE</p>
J A N V I E R	<p> <u>Mairie</u> : Vœux du maire (tous les habitants sont invités).</p>
<p>Ce calendrier des animations vous est proposé sous réserve de modifications.</p>	

Délivrance de l'attestation de recensement :

Les personnes sont tenues de se faire recenser en mairie à partir du mois où elles atteignent l'âge de 16 ans. Elles doivent apporter leur carte nationale d'identité et le livret de famille.

TARIFS PUBLICS

Photocopies :

➤ noir et blanc :

A4 : 0.15 €

A4 recto verso 0.25 €

A3 : 0.25 €

A3 recto verso 0.3€

➤ couleurs :

A4 : 0.30 €

A4 recto verso 0.50 €

A3 : 0.50 €

A3 recto verso 0.6 €

LOCATION SALLE DES FETES :

Pour les Habitants de la commune :

- Jour de semaine : 110 €

- Lendemain : 50 €

- Samedi ou dimanche ou jour férié : 150 €

- Lendemain : 65 €

- Chauffage : 40 €

HORAIRES DECHETTERIE DE JARNAC :

Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18 h

📄 Informations diverses

En cas d'urgence vous pouvez appeler les numéros suivants sur votre téléphone fixe ou sur votre portable :

- ⇒ Gendarmerie 17 (Elle vous communiquera la pharmacie de garde),
- ⇒ Pompiers 18
- ⇒ Samu 15 (Il vous communiquera le médecin de garde).

- ⇒ Ou sur le portable uniquement 112

Le cabinet médical de Jarnac ne peut plus nous donner la liste des médecins de garde, s'adresser à la gendarmerie.

Mairie : heures d'ouverture

Mardi	14 h-18 h
Mercredi	14 h-18 h
Jeudi	14 h-18 h
Samedi	09 h-12 h

E.mail : mairie.chassors@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-chassors.fr

Tel : 05 .45.81.06.63

FAX : 05.45.81.07.65

Echo de CHASSORS
Dépôt Légal n°607 avril 1993 Préfecture de la Charente
Tirage en 520 exemplaires

C'est la fin de votre bulletin municipal. Le prochain numéro de l'Echo de Chassors devrait paraître fin Janvier 2012. Merci de transmettre par mail vos informations début janvier à Eric VERGER : ed.verger@orange.fr